



RAPPORT ANNUEL 2019

Fonds Onet pour la solidarité et le logement

1. Le Fonds de dotation Onet et son objet

Le Fonds de dotation Onet Solidarité et Logement a été créé le 21 mai 2014 pour une durée illimitée, et sa création déclarée en Préfecture des Bouches du Rhône le 14 octobre 2014.

Le Fonds de dotation s'est donné comme objet de financer, directement ou à travers des organismes à but non lucratif, des actions d'intérêt général et particulièrement celles initiées par le Fondation d'entreprise Onet, dans les domaines de la Solidarité et du Logement.

1.1. Son organisation

Le Conseil d'administration définit la politique générale et les grandes lignes d'action du fonds de dotation, sur proposition des Présidents.

Elu en son sein par le Conseil d'administration, le bureau comprend : les Présidentes, le Vice-président, le Secrétaire et le Trésorier.

Le Conseil d'administration est constitué de :

- Elisabeth Coquet-Reinier, Présidente de la SAS Holding Reinier, Présidente
- Emilie de Lombarès, Présidente du Directoire d'Onet S.A., Présidente
- Gilles Lafon, Membre du Directoire d'Onet SA, Directeur Grands Comptes et Communication, Vice-Président
- Laurence Acerbo, Directrice Développement Responsable, Secrétaire et Trésorière

Il comprend comme experts externes :

- Dominique Vlasto, adjointe au Maire de Marseille (en charge du Tourisme)
- Jean-Christophe Carteron, Directeur Développement Durable (KEDGE)
- Antoine de Lombarès, Dirigeant de société spécialisée dans l'ingénierie financière et les fonctions support en temps partagé

Après avis du Conseil d'administration exprimé en séance du 12.06.2018, les Présidentes ont nommé Madame Caroline Orofino, Directrice Déléguée du Fonds. Egalement Directrice Déléguée de la Fondation d'entreprise Onet, elle est chargée d'assurer en permanence une fonction de direction, d'assistance et de contrôle du bon fonctionnement du Fonds, en cohérence avec les missions de la Fondation d'entreprise Onet.

1.2. Politique d'investissement - Comité Consultatif

La politique d'investissement du Fonds est définie par le Conseil d'administration dans le respect des principes d'une gestion prudente et en bon père de famille tenant compte des critères de rendement et de risque des différentes catégories d'actifs.

A cette heure le Conseil d'administration, n'a pas jugé utile de mettre en place un Comité Consultatif, chargé de lui faire des recommandations en matière d'investissements.

2. Dotation en capital et autres ressources

La dotation en capital initial versée par les Fondateurs, les sociétés Onet SA et Holding Reinier, est de 1.000 euros. Cette dotation n'est pas consommable.

Le Fonds a bénéficié d'autres ressources de tiers en 2019, d'un montant total de 12.381 euros.

3. Activité du Fonds de dotation au cours de l'exercice 2019

En 2019, le fonds a poursuivi sa contribution à la conception et au financement du projet de bagagerie mobile « Modulomobil » initié par la Fondation d'entreprise Onet, comme son Conseil d'administration l'avait décidé.

Le Fonds a également reçu plusieurs dons pour financer ses actions d'intérêt général.

4. Comptes de l'exercice 2019

Le compte de résultat, établi au 31.12.2019, fait état en produits de 12.381 euros de dons et legs, et en charges de 1.843 euros dont 198 euros de frais bancaires et 1.595 euros d'honoraires du Commissaire aux comptes, en sorte que le résultat net de l'exercice 2019 s'établit à : + 10.538 euros.

Reflet de ce qui précède, le bilan arrêté au 31.12.2019 totalise 25.633 euros de disponibilités à l'actif, et au passif, outre 1.000 euros versés en fonds associatifs et les résultats nets des exercices antérieurs reportés à nouveau pour un montant de 13.275 euros, figure le résultat net au bilan de + 10.538 euros.

5. Perspectives pour l'année 2020

Le Conseil d'administration du Fonds a choisi de continuer sa participation au projet de la Fondation d'entreprise Onet dénommé « Modulomobil », consistant en la création d'une bagagerie mobile à destination des sans-abris, soucieux de conserver leurs effets personnels en sécurité. Ce projet repose sur la conception de casiers et isoloirs installés dans des conteneurs. Le prototype de ce dispositif est réalisé en partenariat avec la Fondation Armée du Salut et doit être implanté en extérieur sur le site William Booth de la Fondation Armée du Salut rue Félix Pyat à Marseille au cours du 1er semestre 2020.

6. Modification dans la composition du Conseil d'administration du Fonds de dotation – Renouvellement du mandat des administrateurs

Le Conseil d'administration réuni le 10 octobre 2019 a pris acte de la démission de Monsieur Fathi Bouaroua de son mandat de membre du conseil d'administration du Fonds Onet pour la Solidarité et le Logement et a choisi de nommer en remplacement, Monsieur Antoine de Lombarès, Dirigeant de société spécialisée dans l'ingénierie financière et les fonctions support en temps partagé, pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Fathi Bouaroua.

Par même délibération, le Conseil d'administration, constatant que le mandat des membres du conseil prenait fin au 13 octobre 2019, a décidé de renouveler ce dernier pour une période de 5 années, soit jusqu'au 13 octobre 2024, en conformité des dispositions de l'article 7 des statuts.

LA PRESIDENTE
MADAME ELISABETH COQUET-REINIER